



« Modernisation » du site de Toulouse

L'analyse de la CFE-CGC

Toulouse
le 23/10/2026



Airbus

Lors du CSE de septembre, la direction a présenté un plan de modernisation des sites ADS de Toulouse. Nous recevons aussi des témoignages de déménagements amenant à des espaces de travail beaucoup plus contraints.



Des aménagements concrets et bienvenus

Parmi ce qui a été annoncé, certains aménagements étaient attendus et nous les recevons positivement

- **Les zones de restauration sur les sites d'Astro et du Canal** : un temps de pause amélioré, particulièrement pour les salariés de Géo pour qui l'offre de restauration sur place était quasi inexistante (uniquement des food-trucks).
- **Des terrasses aménagées, des zones extérieures conviviales, le thé et le café gratuit sur site** : ce sont des mesures que l'on peut trouver symboliques, mais qui améliorent toutefois la qualité de vie sur notre lieu de travail
- **L'extension des parkings vélos, le déploiement de bornes de recharge électriques, de casiers, la réfection de certains vestiaires** : là aussi il s'agit d'accompagner toutes les formes de mobilité et la pratique sportive : nous ne pouvons qu'être positifs sur ces aménagements.



Une mesure qui pourrait paraître positive...

Des casques anti-bruit pour ceux qui n'en disposent pas : on pourrait se dire que c'est une bonne initiative. Mais en réalité, ce n'est pas une mesure de modernisation : c'est l'aveu que le niveau sonore de nos bureaux est devenu intenable ! Pour la CFE-CGC, le problème du bruit dans les bureaux ne doit pas se traiter par des casques. Il doit se traiter par du travail sur les surfaces de bureaux, sur la conception acoustique, sur le nombre personnes par bureau, ...

Un plan de modernisation qui oublie le poste de travail !

Au total, ce sont pas moins de 21 mesures de « modernisation » annoncées, dont la mise en place va s'étaler entre 2026 et 2028.

Mais **aucune** ne concerne le poste de travail en lui-même ! De moins en moins de bureaux individuels, pas de surface garantie par salarié, pas assez de lieu pour s'isoler, ...



Il y a tant de choses
qui nous réunissent



Airbus



« Modernisation » du site de Toulouse



Ce que le plan de modernisation ne dit pas

Ce n'est pas écrit dans le « plan de modernisation » mais nous constatons dans les équipes dans les différents bâtiments :

- **Des espaces de travail de plus en plus contraints** : des bureaux de 2 qui sont maintenant remplis de 3 ou 4 salariés. Des salariés qui ont des difficultés à faire tourner leur fauteuil, coincés entre le bureau devant et le mur derrière. Des difficultés de concentration, une promiscuité qui pénalise la performance, des habitudes de travail différentes : autant de problèmes dans des bureaux avec trop de salariés.

La CFE-CGC demande à ce que les équipes concernées par des déménagements « compressifs » puissent faire appel à un ergonome afin de travailler sur un aménagement des bureaux qui permette un travail dans de bonnes conditions.

- **Les managers intermédiaires n'ont plus de bureau individuel** : ce serait entendable au nom de « l'exemplarité ». Mais ce sont ceux qui gèrent des équipes qui sont les plus impactés. Ce sont eux qui passent leurs semaines en « one-to-one », ce sont eux qui doivent être à l'écoute des membres de leurs équipes. Ce sont donc eux qui perdront du temps à rechercher des lieux d'intimité (les fameuses « bulles ») ou qui louperont des retours de salariés.

La CFE-CGC demande à ce que les managers qui gèrent directement des équipes puissent avoir des bureaux individuels : il s'agit simplement pour eux de pouvoir faire correctement leur travail de gestion « humaine » d'équipe.

L'avis global de la CFE-CGC

Soyons clairs : nous n'avons rien contre le plan de modernisation présenté. Nous n'avons rien contre les terrasses, les vélos, la végétalisation et le café gratuit. Nous sommes même à l'origine de la plupart de ces demandes !

Mais on ne compense pas la suppression de l'intimité au travail par un terrain de Molky ! Un salarié qui ne peut plus être reçu en entretien confidentiel par son manager, ce n'est pas un salarié « moderne ». C'est un salarié et un manager à qui l'on a retiré le droit d'échanger sur leur travail.

Délégué Syndical Central :
DS responsable de section Toulouse :

Thierry PREFOL 06 40 19 29 06
Tanguy THEBLINE 06 21 88 18 16

www.cfecgc-airbusds.fr

CFE-CGC Airbus DS

Appli Smartphone



LinkedIn

